

CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE 2024



– GAEC DE LA HORN –

LAURÉAT DU TERRITOIRE - VOSGES MOSELLANES

En lice pour le Concours Général des Pratiques Agroécologiques –
Prairies et Parcours

CATÉGORIE :
FAUCHE EXCLUSIVE

LOCALISATION
Région Grand Est, Moselle
Territoire Vosges Mosellanes - Waldhouse



Section : Plaine et Piémont
Catégorie : Fauche exclusive

FOCUS PROJET

- GAEC de la Horn, KIRSCH Alexandre et Régine -

PRESENTATION SYNTHETIQUE EXPLOITATION ET EXPLOITANT.E.S

Situé au cœur du Massif gréseux des Vosges Mosellanes, Régine et Alexandre ont adapté leur système de production au sol moyennement productif et au relief grâce à l'élevage de bovin allaitant. Cette production repose sur de grande surface de prairies permanentes combinées à quelques cultures fourragères (prairies temporaire, mélange fourrager). Elle vise la production de broutard maigre de race charolaise, valorisé en filière longue et en vente directe (caissette transformé via l'abattoir local de Sarrebourg) sous le label Haute Valeur Environnementale (HVE).

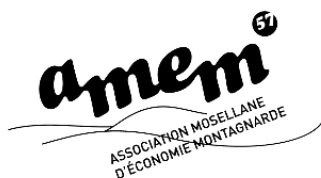
En 2022 , Alexandre a rejoint l'exploitation familiale au côté de sa mère après le départ en retraite de son père. Suite aux constats d'un recours trop répété à l'affouragement au pré dès le mois de juillet , Alexandre a remis en question le système de pâturage et recherché de nouvelles solutions. Accompagné par SCOPELA, Alexandre a testé le découpage d'un parc de 40 ha en sous unités pour limiter la sélection alimentaire des vaches et le report sur pied permettant de valoriser les genets et ronces.

Au niveau du fourrage stocké et distribué à l'auge, Alexandre recherche à la fois des fourrages riche pour les animaux à fort besoin grâce à des cultures fourragères et des fourrages diététiques et diversifiés pour des animaux en bonne santé. Alexandre comme son père Christophe, a souhaité ajusté ces soins auprès des bêtes afin de s'adapter au sol de son exploitation. C'est pourquoi, il privilégie des mélanges de minéraux avec du lithothamme et de la mélasse ainsi que des soins homéopathiques pour sa fonction curative.



STRUCTURE ACCOMPAGNATRICE

Association Mosellane
d'Economie Montagnarde



LE MOT DU LAURÉAT

Je ne m'imaginai pas que ma parcelle en fauche tardive avait un tel intérêt faunistique et floristique. Les prairies naturelles sont la base de mon exploitation. Celle présenté lors du concours avait un haut potentiel pour sa diversité (vergers haute tige, proximité forêt, valeur paysagère), apportant une assiette parfaitement équilibré à mes bovins (hétérogène au niveau des graminées, foin toujours bien valorisé). A présent, je constate que l'un ne va pas s'en l'autre, un bon équilibre au niveau des plantes présentes, permet un fourrage de qualité à mes vaches et une meilleure valorisation de mon exploitation tout en préservant la biodiversité et l'écosystème en place.

KIRSCH Alexandre, GAEC de la Horn





LES FORCES RETENUES PAR LE JURY

- Présence d'excellentes valeurs dans les trois critères d'évaluations : valeur fourragère (foin de qualité grâce à un mélange de graminées précoce/tardive, à feuille large / fine, et présence régulière de plusieurs légumineuses), valeur écologique (diversité floristique, maintien des vergers hautes tige typique des Vosges Mosellanes) et valeur apicole (étalement de la floraison et proximité de la forêt)
- Avec une valeur historique paysagère, parcelle située sur un plateau d'anciennes prairies, où nous retrouvons aujourd'hui une majorité de parcelles cultivées, sa parcelle présente donc une importance prépondérante pour la biodiversité
- Une forte diversité d'espèce caractéristique du milieu, notant la présence de la Saxifrage granulée (espèce déterminante - ZNIEFF Grand Est) et de l'amourette quasi disparu des prairies permanentes
- Eleveur dynamique, sensible au maintien des écosystèmes productifs fonctionnelles, en perpétuelle recherche de solutions adaptées



L'organisateur du concours sur le Territoire –Vosges Mosellanes- (Moselle - Grand-Est) :

- Vosges Mosellanes -

Sur le territoire des Vosges Mosellanes

EN SAVOIR PLUS :

Dans les Vosges Mosellanes, Le nombre d'exploitations agricoles avoisine les 200, majoritairement des fermes d'élevage. L'élevage bovin domine très largement (54% des exploitations) avec une part en bovin allaitant (36%) et bovins laitiers (14%).

Ce territoire est une zone de basse montagne où les vallées sont pentues et peuvent être difficiles d'accès. Les zones forestières représentent 70% du territoire, les zones agricoles cultivées et en prairie représentent 20%. Les prairies permanentes représentent, quant à elle, 10 000 ha dans les Vosges Mosellanes, soit 56% de la Surface Agricole Utile (SAU). Les prairies naturelles sont situées majoritairement dans des fonds de vallées humides et sur les versants pentus difficilement mécanisables.

L'AMEM accompagne les agriculteurs pour la mise en œuvre des MAECs* permettant de faire évoluer les pratiques agricoles pour une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux, via la mise en défens d'une partie des surfaces prairiales, la gestion agroécologique des prairies permanentes et la préservation des milieux humides.

Pour la campagne 2023, 43 contrats ont été signés sur les Vosges Mosellanes, représentant 1 450 ha de prairies permanentes engagées pour 5 ans, permettant d'enrichir le paysage remarquable du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord et des Vosges Mosellanes.

.....

CONTACT : AMEM 57, www.amem57.fr

EN SAVOIR PLUS SUR LE TERRITOIRE :

6 Candidats au jury local

2^{ème} Édition organisée

ACTIVITÉS AGRICOLES PRINCIPALES :

Majoritairement des fermes d'élevage, l'élevage bovin domine très largement le secteur.

CONTEXTE AGRICOLE ET PAYSAGER :

L'enjeu du territoire est de conserver des prairies naturelles à forte biodiversité, maintenir les fermes d'élevage sur le territoire et valoriser les pratiques agroécologiques.

Agir sur le paysage, c'est mobiliser les acteurs du territoire autour d'un projet structurant, et de transformer les contraintes naturelles en atouts au travers des mesures agro-environnementales et climatiques*.